حزب التقدم والاشتراكية
ⴰⴽⴰⴱⴰⵔ ⵏ ⵓⴼⴰⵔⴰ ⴷ ⵜⵏⵎⵍⴰ
Parti du Progrès et du Socialisme

PROGRAMME DE GOUVERNEMENT 2027–2031

(Version abrégée)

Osons! Ensemble

«Nous appelons à l'éveil des consciences et au sursaut citoyen autour de l'alternative progressiste »

Mohamed Nabil Benabdallah

Secrétaire général du PPS

CHARTE ÉTHIQUE DU PPS

Tout responsable du PPS nommé à une haute fonction publique ou politique signe un engagement solennel impliquant la transparence patrimoniale intégrale, l'obligation de déport face à tout conflit d'intérêts, et la destitution d'office par le Parti en cas de manquement.

PROBITÉ
Ne jamais placer les intérêts personnels au-dessus de ceux des concitoyens, de la Nation ou du Parti.

CONFLITS D'INTÉRÊTS
Déclarer et prévenir toute situation susceptible d'altérer le jugement ou de nuire à l'impartialité.

REDDITION DES COMPTES
Informer les citoyens et le Parti avec honnêteté, clarté et célérité.

DÉCLARATION DE PATRIMOINE
Publier dès la prise de fonction la déclaration de patrimoine et d'intérêts, la renouveler chaque année.

INTÉRÊT GÉNÉRAL
Privilégier en toutes circonstances l'intérêt général sur les considérations privées.

FIDÉLITÉ AU PROGRAMME
S'engager avec abnégation à la mise en œuvre effective du programme de gouvernement du Parti.

SOMMAIRE

Le mot du Secrétaire Général : **Pour un pacte de dignité**

Introduction : **Le Maroc en 2026 : Entre momentum historique et fractures persistantes**

Axe I

L'axe du développement humain : *Investir dans l'humain, en faisant le choix irréversible de l'hôpital public, de l'école publique, de l'emploi décent et de l'émancipation par la culture et le sport*

01 *Réforme de la santé : l'hôpital public d'abord*

02 *L'école et l'université publiques comme piliers de l'égalité des chances et de la société du savoir*

03 *Sécuriser la protection sociale et garantir l'accès à l'emploi décent*

04 *Culture et arts : un droit universel, un levier de développement et le socle du vivre-ensemble*

05 *Le sport au service de la santé publique, de la cohésion sociale et du rayonnement international*

Axe II

L'axe économique et écologique :
Pour une souveraineté productive et une économie régulée au service du développement et des transitions écologique et technologique

06 *Souveraineté productive et politique industrielle*

07 *Soutien de l'entreprise et intégration de l'informel*

08 *Financement de l'économie au service du développement, des entreprises et des besoins des ménages*

09 *Fiscalité au service de la justice sociale et du développement économique*

10 *Transition énergétique, gestion de l'eau et justice climatique*

11 *Souveraineté alimentaire, agriculture et pêche durables*

12 *Territoires, aménagement et habitat*

13 *Artisanat, tourisme et économie sociale et solidaire*

14 *Numérique et IA : leviers de souveraineté et de transformation économique*

Axe III

L'axe démocratique :
pour un souffle démocratique nouveau, une moralisation de la vie publique, l'égalité, l'encouragement de la jeunesse, la promotion des droits des MRE et pour une culture du civisme

15 *Démocratie et lutte contre la corruption, le conflit d'intérêt et l'enrichissement illicite*

16 *Réforme de l'État*

17 *Amazighité : une question de démocratie et de justice sociale et territoriale*

18 *Égalité : condition indissociable de l'état de droit et du développement*

19 *Jeunesse : potentiel, épanouissement et participation politique et citoyenne*

20 *MRE : une composante à part entière de la Nation au service du projet national*

21 *Civisme et citoyenneté : ancrer le vivre ensemble et reconstruire la confiance dans l'espace public*

Axe IV

L'axe géopolitique :
Le Maroc, un acteur régional souverain, promoteur de paix, attaché au respect du droit, au multilatéralisme et à un ordre international juste

22 *Maroc : acteur régional émergent, promoteur de paix et attaché au droit et au multilatéralisme*

23 *Comment le programme est financé ?*

24 *Ce que gagnent les Marocains avec le programme de gouvernement du PPS ?*

Pour un pacte de dignité

Notre pays change. Pas seulement en surface, pas seulement dans ses chiffres ou dans ses infrastructures. Il change dans ses profondeurs, dans la manière dont ses citoyens vivent, pensent, espèrent et jugent. Une nouvelle société marocaine est née. Elle est là. Elle est exigeante. Elle est impatiente. Et elle attend d'être reconnue.

C'est ce Momentum que le Parti du Progrès et du Socialisme entend saisir — non pour en avoir peur, non pour le freiner, mais pour l'accompagner avec lucidité, avec justice et avec ambition.

Or qui dit justice dit aussi justice sociale. Une grande partie des Marocaines et des Marocains subit la brutalité d'un système néolibéral pour lequel la question sociale n'est pas une priorité. Elle touche avec une force particulière les plus vulnérables, mais aussi la classe moyenne, déplacée et déclassée.

Le coût de la vie augmente. Le logement devient inaccessible. Les emplois qualifiés se précarisent. Des familles qui ont travaillé, économisé, éduqué leurs enfants sentent pourtant que l'ascenseur social est en panne, les retraités et les personnes âgées vivent en difficulté.

Une société juste se mesure à la manière dont elle traite les plus fragiles. C'est là une exigence morale, mais aussi une nécessité politique.

Cette exigence de justice concerne également les femmes marocaines. L'égalité entre les femmes et les hommes ne doit plus être seulement un principe proclamé ; elle doit devenir une réalité vécue — égalité salariale, égalité des opportunités, véritable parité dans les responsabilités politiques, économiques et institutionnelles.

Le Maroc est jeune. Jeune et impatient. Jeune et capable. Jeune et légitime dans ses exigences. Cette jeunesse réclame des emplois dignes de ses qualifications, une université qui ouvre des portes, un système de santé qui protège, la méritocratie réelle, celle qui se vit et pas seulement celle qui se proclame. Nous lui devons des réponses. Pas des discours. Des actes.

Deux chemins s'offrent à nous : celui d'un système qui brutalise, qui transforme la santé en marchandise et l'éducation en privilège — ou celui d'une transformation assumée, qui place la justice sociale au cœur du projet national et fait de la dignité non une aspiration lointaine mais une réalité quotidienne.

Le PPS appelle les Marocaines et les Marocains à un nouveau pacte national de la dignité : reconstruction des classes moyennes, protection des plus vulnérables, émancipation de la jeunesse, égalité réelle entre les femmes et les hommes, services publics forts et croissance enfin partagée. Car la stabilité d'une nation repose sur la confiance de ses citoyens, sur leur sentiment d'appartenance et sur la conviction que l'effort est reconnu, que le mérite est récompensé et que l'avenir demeure ouvert.

Parce que le Maroc a toujours avancé lorsqu'il a su conjuguer la continuité et le changement, la stabilité et le progrès, l'héritage et l'ambition. Parce que la force du Royaume réside dans cette alliance historique entre une Monarchie garante de l'unité nationale et un peuple qui aspire légitimement à davantage de justice, de dignité et d'égalité. C'est de cette conviction que nous parlons. C'est de cette conviction que nous agissons. Et c'est avec cette conviction que nous voulons construire le Maroc de demain

Mohamed Nabil Benabdallah

INTRODUCTION

Le Maroc en 2026 : Entre momentum historique et fractures persistantes

UN MOMENTUM HISTORIQUE

*La résolution **2797** du Conseil de sécurité de l'ONU du **31** octobre **2025** consacrant la reconnaissance internationale de la marocanité du Sahara*

Un Plan d'autonomie des provinces du Sud plus atteignable que jamais, porteur d'une nouvelle ère de réformes démocratiques et sociales

Des avancées réelles : infrastructures, énergies renouvelables, réformes institutionnelles, attractivité des investissements étrangers, événements sportifs mondiaux

DES FRACTURES PERSISTANTES

*Un chômage à plus de **13%** au niveau national, **37%** chez les **15-24 ans**, et **2,9 millions** de jeunes NEET (**15-29 ans**)*

*Un taux d'activité des femmes réduit à **19%,** pour un taux d'activité national de seulement **43,5%***

***3,2 millions** de citoyens passés sous le seuil de vulnérabilité, dont **2,5 millions** de pauvres (**72% en milieu rural**)*

***8,5 millions** de Marocaines et de Marocains toujours exclus de l'Assurance maladie obligatoire*

*Une confiance des ménages en berne : **57 points** fin **2025**, contre **65 points** en début de mandature*

*Des déficits jumeaux qui se creusent : -6% de déficit budgétaire réel et **-22,1%** pour la balance commerciale*

*Un recul au classement de la perception de la corruption : **91e** rang mondial en **2025**, contre **73e** en **2018***

AXE I

L’axe du développement humain :

Investir dans l'humain, en faisant le choix irréversible de l'hôpital public, de l'école publique, de l'emploi décent et de l'émancipation par la culture et le sport.

01 RÉFORME DE LA SANTÉ : L'HÔPITAL PUBLIC D'ABORD

Des millions de Marocains n'ont pas accès à des soins de qualité. Le niveau de la mortalité due aux maladies reste inacceptable. La privatisation de la santé s'étend de façon démesurée, au détriment de l'hôpital public.

ACCÈS AUX SOINS & AMO UNIVERSELLE

- Généraliser **l'AMO** dès **fin 2028** aux **8,5 millions** de Marocains encore exclus
- Réduire le reste à charge des ménages à **25%** maximum des dépenses de santé
- Garantir à **90%** de la population l'accès à un établissement de santé en moins d'une heure

SAUVER DES VIES

- Réduire la mortalité maternelle de **48** à **24** décès pour **100.000** naissances vivantes
- Réduire la mortalité néonatale de **10** à 5 décès pour **1.000** naissances
- Réduire la mortalité infanto-juvénile de **17** à moins de **10** pour **1.000** naissances vivantes
- Prohiber le tabagisme dans les lieux publics

L'HÔPITAL PUBLIC PILIER DE L'OFFRE DE SOINS

Enveloppe additionnelle :
47 MMDH sur 5 ans

- Porter la part des dépenses de santé dans l'hôpital public et dans les fondations à **plus de 50%**
- Garantir une **répartition équitable** de l'offre de soins sur l'ensemble du territoire
- Augmenter le nombre de **médecins** de **15.000** et d'**infirmiers** de **33.500**, et ouvrir **9.000 lits** supplémentaires
- **Revaloriser la situation matérielle** des professionnels de santé et consolider l'autonomie effective de gestion des hôpitaux

02 L'ÉCOLE ET L'UNIVERSITÉ PUBLIQUES, PILIERS DE L'ÉGALITÉ DES CHANCES ET DE LA SOCIÉTÉ DU SAVOIR

L'école et l'université publiques ne parviennent plus à remplir leur mission d'ascenseur social, ni à garantir à tous les enfants de la nation l'acquisition des savoirs et compétences de base. Nous accordons la priorité absolue à l'éducation nationale, la formation professionnelle, l'enseignement supérieur et la recherche.

CONTRE LES INÉGALITÉS SCOLAIRES ET POUR LA MOBILITÉ SOCIALE

- Recruter **18.000 enseignants** par an dans le primaire et le collège
- Équiper **30.000 classes** supplémentaires, prioritairement en zones rurales
- Réduire de moitié le **décrochage scolaire**
- Accélérer **l'éradication de l'analphabétisme**

L'ENSEIGNANT ET LE TERRITOIRE AU CŒUR DU SYSTÈME ÉDUCATIF

- Revaloriser la **situation matérielle des enseignants** et les faire bénéficier d'un système d'intéressement dans le cadre d'un pacte social
- Rénover les curricula et améliorer le **classement mondial** du Maroc dans les tests **PISA/TIMSS/PIRLS**
- Orienter **15%** des effectifs du secondaire vers des **filières professionnelles** certifiées
- Mettre en œuvre une **gouvernance territoriale** de l'éducation et de la formation professionnelle

PUISSANCE RÉGIONALE SUR LE PLAN UNIVERSITAIRE, SCIENTIFIQUE ET TECHNOLOGIQUE

- Faire entrer au moins une université publique marocaine dans le **Top 500 mondial** (Shanghai ou QS ranking)
- Porter le budget national de la **R&D** à **1,5%** du PIB et atteindre **1.000 brevets** universitaires par an
- Mettre en place un mécanisme de **crédit impôt-recherche** au profit des entreprises industrielles et de technologie
- Réserver **5% à 10%** de la commande publique aux startups innovantes

Enveloppe additionnelle :
118 MMDH sur 5 ans

03 SÉCURISER LA PROTECTION SOCIALE ET GARANTIR L'ACCÈS À L'EMPLOI DÉCENT

Le Maroc est confronté à une exclusion massive d'une fraction de la population du marché du travail formel : 1,5 million de jeunes NEET (entre 15 et 24 ans), un taux d'activité féminin à 19%, un taux de chômage de 13%, un SMIG insuffisant. Nous briserons le cycle de la précarité sociale et créerons 1 million d'emplois en 5 ans.

PÉRENNISER LE MODÈLE MAROCAIN DE PROTECTION SOCIALE

- Organiser dans les 6 premiers mois de la mandature les **Assises nationales de la retraite**
- Étendre la **couverture médicale** aux **travailleurs indépendants** et aux **auto-entrepreneurs** non encore couverts
- Garantir la **soutenabilité** des **systèmes de retraite**
- Mettre en œuvre une stratégie nationale d'**intégration** progressive des salariés de
- **l'économie informelle structurée**
  Créer un **Conseil consultatif** du dialogue social et aboutir à un pacte social entre l'Etat, les acteurs économiques et les syndicats

DÉVELOPPER L'EMPLOI DES JEUNES ET DES FEMMES

- Réduire de moitié le nombre de **NEET**
- Porter le taux d'activité des femmes de **19% à 25%**
- Tripler le taux d'activité des **personnes handicapées**
- Réduire le taux de chômage national de **13% à moins de 10%** par la création de **1 million d'emplois.**
- Industrialiser les **services de proximité** et à la personne

AUGMENTER LE POUVOIR D'ACHAT ET PROTÉGER LES CITOYENS

- Augmenter le **SMIG**, le **SMAG** et les **salaires des fonctionnaires** de **15%** en deux temps et **indexer** les revalorisations salariales sur l'inflation
- Relever le **bouclier social** à **1.000 DH/mois** pour les ménages en pauvreté multidimensionnelle
- Accorder une allocation « rentrée scolaire » de 1.000 DH/enfant pour les ménages à revenu modeste
- Porter la durée de **l'indemnité pour perte** d'emploi à **12 mois** et augmenter son plafond à **7.500 DH/mois**
- Instaurer **l'intéressement des salariés** aux résultats dans les grandes entreprises.

Enveloppe additionnelle :
112 MMDH sur 5 ans

04 CULTURE ET ARTS : UN DROIT UNIVERSEL, UN LEVIER DE DÉVELOPPEMENT ET LE SOCLE DU VIVRE ENSEMBLE

Le Maroc dispose d'un patrimoine culturel exceptionnel, mais cette richesse est largement inexploitée dans un contexte d'inégalités territoriales dans l'accès à ce capital immatériel national. Nous portons l'idée d'un pacte national pour la culture, pour en faire un bien commun accessible à tous, un pilier de la citoyenneté, un instrument de souveraineté nationale, un moteur de croissance et un levier de rayonnement.

LA CULTURE POUR TOUS

- Rendre obligatoire **l'éducation artistique** dans tous les établissements scolaires.
- Multiplier par 5 le **temps de lecture** moyen par citoyen et introduire la **lecture obligatoire** d'un livre par trimestre à l'école
- Faire bénéficier **2 millions de ménages** à revenu modeste d'un **chèque culture** défiscalisé de **1.000DH/an**
- Instaurer la «**Journée de l'habit traditionnel**» mettant en valeur, une fois par mois, le savoir-faire des artisans et l'art marocains

LA CULTURE MOTEUR DE DÉVELOPPEMENT

- Augmenter de **50% la fréquentation** des sites culturels
- Construire **300 équipements** culturels de proximité et **100 espaces culturels** polyvalents et réhabiliter **100%** des établissements culturels fermés
- Porter la contribution des industries culturelles et créatives à **4% du PIB** et y créer **150.000 emplois**
- Accompagner **1.000 startups culturelles** (incubation et financement) et soutenir à **l'exportation** les produits culturels marocains

REFONDER LA GOUVERNANCE CULTURELLE

- Porter les ressources du ministère de la culture à **1% de la dépense publique**
- Adopter une **loi sur le statut** de l'artiste et de l'auteur et les faire bénéficier d'une **couverture sociale** dédiée
- Former **5.000 enseignants** dans les arts
- Numériser et inventorier le **patrimoine national** et inscrire **200 éléments** additionnels du patrimoine par an

Enveloppe additionnelle :
20 MMDH sur 5 ans

05 LE SPORT AU SERVICE DE LA SANTÉ PUBLIQUE, DE LA COHÉSION SOCIALE ET DU RAYONNEMENT INTERNATIONAL

Les atouts du Maroc dans le sport sont sous-exploités en raison de faiblesses structurelles : accès inégal aux infrastructures, marginalisation du sport scolaire, gouvernance opaque, déficit de formation des encadrants, faible pratique régulière, faibles performances dans le sport de haut niveau... Nous ferons du sport un droit effectif pour tous, un moyen de promotion sociale et un instrument de soft power.

SERVICE PUBLIC DU SPORT ACCESSIBLE POUR TOUS

- Construire **5.000 terrains** de proximité et garantir l'accès à une infrastructure sportive à **80% de la population**
- Assurer la **gratuité** ou une **accessibilité tarifaire encadrée** des équipements publics sportifs
- Former un vivier de **20.000 encadrants** sportifs qualifiés
- Créer **100.000 emplois directs** et indirects dans l'économie du sport

DÉMOCRATISER LE SPORT

- Adopter une **loi-cadre** relative à l'activité physique et au sport
- Atteindre **1 million de licenciés** dans les différentes fédérations
- Permettre à la **moitié des jeunes** de pratiquer régulièrement une activité sportive
- Assurer **4 heures d'éducation physique** par semaine pour tous les élèves de l'éducation nationale

DÉVELOPPER LE SPORT DE HAUT NIVEAU

- Créer un **Institut national** du sport de haut niveau
- Structurer une **filière économique du sport**
- **Auditer** les **fédérations** et améliorer leur cadre de **contractualisation** avec le ministère des sports
- Créer une **autorité indépendante** de régulation du sport

Enveloppe additionnelle :
15 MMDH sur 5 ans

AXE II

L’axe économique et écologique :

Pour une souveraineté productive et une économie régulée au service du développement et des transitions écologique et technologique.

06 SOUVERAINETÉ PRODUCTIVE ET POLITIQUE INDUSTRIELLE: PRODUIRE, INNOVER ET MAÎTRISER LES CHAÎNES DE VALEUR

L'économie marocaine reste caractérisée par une base industrielle insuffisamment développée, avec une contribution limitée à la richesse nationale et une intégration locale incomplète dans les chaînes de valeur, d'où un déficit de la balance commerciale qui ne cesse de se creuser. Nous préconisons une industrialisation de souveraineté, fondée sur la production locale, l'intégration des filières et la création de valeur.

AUGMENTER LE POIDS DU PIB INDUSTRIEL

- Porter à **20%** la part de l'industrie dans le PIB et créer **500.000 emplois industriels** nets
- Réduire de moitié le **déficit de la balance commerciale** en le ramenant à **10% du PIB**
- Réhabiliter **20 zones industrielles** sous-utilisées et créer **5 nouvelles zones** dans les secteurs d'avenir
- Réaliser un **audit des accords de libre-échange** et engager des négociations de révision

INTÉGRATION DE FILIÈRES INDUSTRIELLES À FORTE VALEUR AJOUTÉE

- Atteindre un **taux réel d'intégration locale** de **60%**
- Mettre en place des **incitations publiques différenciées** par région et par secteur (fiscalité, foncier, subventions)
- Créer un **label national de certification** valorisant le contenu local, la qualité, l'emploi et la durabilité.
- Doter le Maroc d'une **flotte commerciale battant pavillon marocain** pour accompagner les ambitions exportatrices du pays

RENFORCER L'INNOVATION ET LA RECHERCHE DANS L'INDUSTRIE

- Doter le Programme national d'appui à la recherche, développement et l'innovation **(PNARDI)** d'un **budget** de **1 MMDH/an**
- Lancer des **appels à projets** annuels dans les filières industrielles **prioritaires**
- Instaurer un mécanisme de **crédit impôt-recherche** dédié à l'industrie
- Labelliser **12 clusters territoriaux** ou **sectoriels** et créer **20 fab labs** industriels territoriaux

Enveloppe additionnelle :
18 MMDH sur 5 ans

07 SOUTIEN À L'ENTREPRISE ET INTÉGRATION DE L'INFORMEL

La liberté d'entreprendre est confisquée par des barrières à l'entrée érigées par les acteurs de la rente et par une règlementation inadaptée. Nous garantirons un environnement des affaires fondé sur la prévisibilité juridique absolue, afin de combattre les conflits d'intérêts, de déconstruire la rente et de garantir la libre concurrence.

RENFORCER L'ÉTAT DE DROIT ÉCONOMIQUE

- Réduire les situations **oligopolistiques** dans les secteurs marchands et réformer le **Conseil de la concurrence**
- Combattre les **conflits d'intérêts**, sanctionner les prises illégales d'intérêts ainsi que l'**enrichissement illicite**
- Créer **15.000 TPME** par an dont **500** au moins dans **chaque région** et réduire les **défaillances d'entreprises**
- Créer une institution chargée de la **médiation** en faveur de l'entreprise et adopter une **loi de modernisation**

CHAMPIONS NATIONAUX ET AU NIVEAU DES TERRITOIRES

- Augmenter de **50%** le nombre de **grandes entreprises**, tournées vers le marché intérieur et compétitives à l'export
- Doubler le nombre de **moyennes entreprises**, avec les mêmes priorités
- Diversifier l'**offre exportable** de produits industriels, réussir la **montée en gamme** et diversifier les **marchés d'exportations**
- Renforcer **l'effet d'entrainement des IDE** sur le tissu productif national

TRAITEMENT DIFFÉRENCIÉ DES INFORMELS

- Intégrer **20% des unités informelles** dans le secteur formel et générer **10 MMDH par an** de recettes fiscales et sociales
- Réduire de **13,6% à 10%** le poids dans la valeur ajoutée nationale de l'économie informelle observée
- Garantir la **traçabilité des produits** du commerce de gros et lutter contre la contrebande et la sous-facturation
- Identifier fiscalement **300.000 entités** informelles

Enveloppe additionnelle :
18 MMDH sur 5 ans

08 UN FINANCEMENT DE L'ÉCONOMIE AU SERVICE DU DÉVELOPPEMENT, DES ENTREPRISES ET DES MÉNAGES

Le crédit bancaire est insuffisamment orienté vers les activités productives, en particulier en faveur des TPME et des industries. Nous considérons que les financements bancaires et de marché doivent contribuer à soutenir l'investissement productif, stimuler la croissance et l'emploi, accompagner les transitions écologiques et technologiques, rééquilibrer les relations entre les entreprises et renforcer la souveraineté nationale.

MOBILISATION DES RESSOURCES FINANCIÈRES

- Mobiliser le plein potentiel de l'**épargne nationale**, domestique et celle détenue par les Marocains du monde
- Développer une épargne nationale de **longue durée**, renforcer les **régimes de retraite** obligatoires et complémentaires
- Définir et renforcer les **exigences de performance** liées au **monopole légal** attribué au Groupe CDG dans la centralisation des fonds provenant des réserves de la CNSS
- Faire du Maroc une **plateforme financière régionale** pour les économies africaines subsahariennes.

FINANCEMENT DE L'ÉCONOMIE PRODUCTIVE

- Intensifier la **concurrence bancaire**, adopter le **mandat dual** pour la banque centrale et réformer la **régulation** bancaire
- Doter le Maroc d'une Banque publique d'investissement **(BPI Maroc)** et mobiliser **50 MMDH/an**
- Doubler le nombre d'**introductions en bourse** et garantir les droits des **actionnaires minoritaires**
- Rendre la **cotation en bourse obligatoire** pour les banques, les assurances, les importateurs-distributeurs des hydrocarbures, les opérateurs de télécommunications et toute grande entreprise bénéficiant d'une rente de situation.

TRANSPARENCE ET CRÉDIBILITÉ DES FINANCES PUBLIQUES

- Réduire à **4% du PIB** le déficit budgétaire réel, hors « **financements innovants** », à la fin de la mandature
- Stabiliser le poids de la **dette publique** à moins de **70% du PIB**
- Systématiser l'**évaluation ex ante** et **ex post** des politiques publiques et celle du **portefeuille public**
- Réaliser un **audit** des « **financements innovants** » et en rendre publics les résultats

Enveloppe additionnelle :
23 MMDH sur 5 ans

09 UNE FISCALITÉ AU SERVICE DE LA JUSTICE SOCIALE ET DU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

Le système fiscal national est injuste et peu productif. Nous mobiliserons plus de 600 milliards de dirhams de recettes fiscales supplémentaires sur la mandature, grâce à l'élargissement de l'assiette fiscale, la réduction du coût budgétaire des dépenses fiscales, l'encadrement du processus de contrôle fiscal et du pouvoir de transaction de l'administration fiscale, ainsi qu'à la lutte contre l'évasion et la fraude fiscales.

SOUTENIR L'INVESTISSEMENT PRODUCTIF

- Réduire le coût budgétaire des **dépenses fiscales** de **20 %**, soit **-30 MMDH** sur la mandature
- **Conditionner** les avantages fiscaux à des **objectifs** vérifiables de création d'emplois décents et durables
- Asseoir la taxe professionnelle sur le résultat de l'activité **(VA ou EBE)** plutôt que sur la valeur locative et la valeur des investissements,
- Réduire et forfaitiser les **droits d'enregistrement** pour éviter qu'ils ne pénalisent les actes d'investissement, de réinvestissement ou de restructuration des entreprises.
- Mettre en place un **mécanisme de crédit d'impôt recherche** au profit des entreprises industrielles opérant dans les **secteurs productifs d'avenir**
- Orienter fiscalement l'investissement vers les **secteurs productifs et d'avenir** et créateurs d'emplois décents ainsi que vers les **territoires sous-dotés**
- Supprimer les **niches fiscales** en matière d'IR et d'IS sans justification sociale avérée

INSTAURER UNE FISCALITÉ JUSTE, PROGRESSIVE ET EFFICACE

- Élargir l'**assiette fiscale** et mobiliser le **plein potentiel** fiscal du pays
- Imposer les **exploitations agricoles** d'un même **groupe** dont le chiffre d'affaires consolidé dépasse 5 MDH/an
- Relever le seuil d'exonération de l'**IR** à **60.000 dirhams**, instaurer une plus grande progressivité, et créer une tranche de solidarité au taux de **40 %** sur les hauts revenus (> **500 000 DH/an**)
- Réduire le taux d'**IS** à **10 %** pour les **TPE** (bénéfice < **500 000 DH/an**) et soumettre au taux d'**IS** de **40 %** les opérateurs téléphoniques, distributeurs d'hydrocarbures et les entreprises bénéficiant de rente de situation
- Instituer un **impôt de solidarité sur la fortune** sur une base déclarative à taux progressif de **0,3 %** à **0,5 %**
- Supprimer le **plafond de chiffre d'affaires** par client appliqué aux auto-entrepreneurs, tout en renforçant le contrôle et la sanction à l'encontre du détournement de ce statut fiscal

MODERNISER LA GOUVERNANCE FISCALE

- Renforcer l'encadrement du processus de **contrôle fiscal** et le **pouvoir de transaction** de l'administration fiscale
- Lutter activement contre **l'évasion et la fraude fiscales** (fausses factures, ventes sans facture, prix de transfert frauduleux...)
- Nommer des **médiateurs régionaux** pour instaurer une relation équilibrée et apaisée entre l'Administration et les contribuables
- Publier annuellement un **rapport d'évaluation** de l'impact économique et social des dépenses fiscales
- Instituer un **Conseil consultatif** de l'équité et de l'efficacité fiscales

Enveloppe additionnelle :
+622 MMDH sur 5 ans

10 TRANSITION ÉNERGÉTIQUE, GESTION DE L'EAU ET JUSTICE CLIMATIQUE

Le stress hydrique est une menace structurelle pour le Maroc. La politique que nous portons rompt avec le productivisme agricole axé sur l'exportation cachée de nos ressources en eau. L'agriculture vivrière est fortement impactée par la succession des années de sécheresse, alimentant un exode rural massif et entraînant un entassement dans les quartiers périphériques des grandes et moyennes villes et dans certains centres émergents.

SÉCURITÉ HYDRIQUE COMME PRIORITÉ NATIONALE

- Porter la capacité de dessalement à **1,7 milliard m³/an** et la disponibilité moyenne en eau douce à **1.200 m³/habitant/an**
- Accélérer l'interconnexion des **bassins hydrauliques** et renforcer les **capacités de stockage** dans les barrages récepteurs
- Réutiliser **50% des eaux usées traitées** dans le cadre d'un plan national de l'économie circulaire
- Réduire les **pertes dans les réseaux** hydrauliques à **moins de 20%**

TRANSITION ÉNERGÉTIQUE ET NEUTRALITÉ CARBONE

- Porter la part des énergies renouvelables à **55% du mix électrique** en capacité installée
- Réduire la dépendance énergétique extérieure de **90%** à **80%**
- Installer **4 GW** supplémentaires de capacités renouvelables
- Fixer à **BPI Maroc** l'obligation de participer dans au moins **25 projets de la Contribution Déterminée au Niveau National CDN 3.0**.

POLITIQUES PUBLIQUES ET ÉCOLOGIE

- Adopter un **Code de l'environnement et du climat** et élaborer **12 plans écologiques régionaux** opposables
- Adopter la **loi de transfert des actifs de la Samir** à l'État par conversion de la dette publique en actions et encadrer les prix et les marges des distributeurs des hydrocarbures
- Soumettre systématiquement les **grands projets** à une **évaluation environnementale** rigoureuse
- Intégrer les « **budgets climatiques** » dans les lois de finances et réduire les émissions de **GES de 30%** à fin 2031
- Former, au niveau des territoires, à la **lutte contre les catastrophes naturelles** et à la résilience

Enveloppe additionnelle :
40 MMDH sur 5 ans

11 SOUVERAINETÉ ALIMENTAIRE, AGRICULTURE ET PÊCHE DURABLES

Le stress hydrique est une menace structurelle pour le Maroc. L'agriculture étant consommatrice de 85% de nos ressources en eau, notre politique rompra avec le productivisme agricole axé sur l'exportation d'eau.

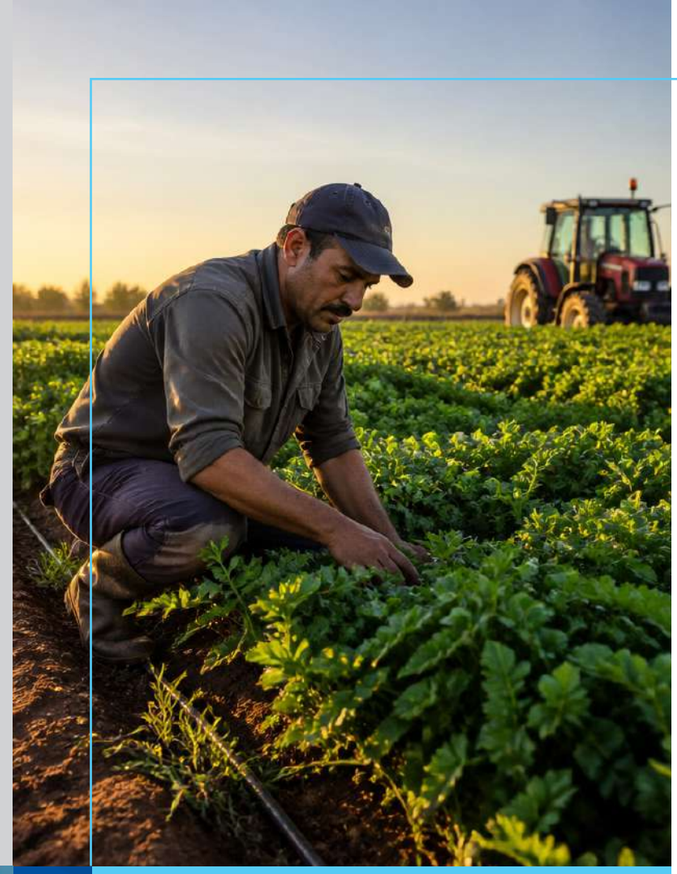

SOUTIEN AUX PETITS AGRICULTEURS ET AUX ACTEURS DE LA PÊCHE ARTISANALE

- Augmenter de **50% les revenus** des petits agriculteurs et pêcheurs, tout en réformant le système de pensions de ces derniers
- Passer de **20.000** à **30.000 coopératives** agricoles et **doubler** le nombre de coopératives de pêche
- Mettre en œuvre un programme de soutien ciblé à **400.000 petites exploitations** agricoles de moins de 5 ha
- **Créer 100 marchés** de proximité et souks hebdomadaires mettant en relation directe producteurs et consommateurs dans les zones rurales et périurbaines, afin de raccourcir les circuits de distributionn

SÉCURITÉ ET SOUVERAINETÉ ALIMENTAIRES

- Auditer les plans « **Maroc Vert** » et « **Génération Green** » et réorienter l'agriculture vers les **cultures stratégiques** (céréales, huiles végétales, sucre)
- Augmenter de **40%** à **50% en volume** le taux de couverture des besoins alimentaires de base par la production nationale
- Assurer l'**auto-suffisance nationale** en fruits et légumes et en protéines animales
- Mettre en œuvre des **mécanismes de stabilisation des prix** des produits alimentaires et renforcer les **stocks stratégiques**

GESTION DURABLE DES RESSOURCES NATURELLES

- Réduire de **25% la consommation d'eau** agricole et mettre sous gestion durable les **stocks halieutiques** stratégiques
- Réguler la **pêche hauturière** afin de la débarrasser de la rente, de la fraude et du gaspillage
- Augmenter de **50% l'irrigation localisée** et réviser la **tarification** de l'eau pour les grandes exploitations
- Porter de **20%** à **30%** la quote-part des surfaces agricoles en **pratiques durables** et instaurer des **quotas de pêche**
- Former **100.000 agriculteurs et pêcheurs** aux techniques durables et à la gestion coopérative
- Adopter une **politique systémique** et intégrée de « **l'Economie bleue** »

Enveloppe additionnelle :
36 MMDH sur 5 ans

12 TERRITOIRES, AMÉNAGEMENT ET HABITAT

Les avancées du Maroc en matière d'infrastructures publiques se sont accompagnées de déséquilibres territoriaux accrus. Des fractures spatiales sont observées dans les zones rurales, montagneuses ou enclavées, et à l'intérieur même des villes où dominent une fragmentation urbaine et des inégalités d'accès aux services de base. Le PPS entend réduire les fractures territoriales et garantir un cadre de vie digne.

CITÉS INCLUSIVES, ACCESSIBLES ET AMÈNES

- Adopter la **loi modernisant** le code **de l'urbanisme** et réviser les plans d'aménagement tous les 5 à 10 ans
- Déployer des **programmes de rattrapage** en infrastructures de base dans les quartiers sous-équipés
- Réduire de **20% la durée moyenne** des déplacements domicile-travail et **doubler** la part des **transports collectifs**
- Atteindre dans toutes les villes le **ratio minimum** recommandé par l'OMS de **9m² d'espaces verts** par habitant

RÉÉQUILIBRER LE DÉVELOPPEMENT TERRITORIAL

- Faire évoluer la répartition géographique du PIB national vers un équilibre de **50%-50%** entre les **3 régions dominantes** et le **reste du territoire**
- Création d'un **Conseil national des zones de montagne**
- Réduire de **30% l'écart d'investissement** public par habitant entre régions
- Renforcer le rôle des **élus locaux** dans la conception et le suivi des programmes de développement territorial
- Garantir un **socle minimal de services publics** dans chaque centre émergent et soutenir les villes moyennes

HABITAT DIGNE, ABORDABLE ET DURABLE

- Réduire le déficit en logements de **350.000** unités à moins de **200.000**
- Mettre sur le marché locatif ou de vente au moins **10% des logements** salubres vacants
- Déployer des dispositifs de **logement locatif social** (**HLM**) dans plusieurs agglomérations
- Orienter la production subventionnée vers des logements de **60 à 100 m²** conformes à des normes de qualité
- Orienter les opérateurs publics à construire des **logements à faible ou moyenne valeur immobilière** totale

Enveloppe additionnelle :
33 MMDH sur 5 ans

13 ARTISANAT, TOURISME ET ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE

Le tourisme doit cesser d'être considéré comme une simple activité d'attraction de flux de devises, pour devenir un véritable vecteur d'intégration culturelle et économique. L'artisanat et le tourisme constituent des leviers structurants pour accélérer la transformation socio-économique du pays, tout en garantissant une meilleure répartition des richesses.

Pour le PPS, la politique publique de l'ESS doit procéder d'une vision intégrée et horizontale, fondée sur la territorialisation, et concerner divers secteurs porteurs : artisanat, tourisme rural, mais aussi économie verte et circulaire, aide à la personne, préscolaire, agroécologie, pêche, etc.

VIVRE DIGNEMENT DU MÉTIER D'ARTISAN

- Augmenter de **50%** et pérenniser les **revenus** des artisans et réduire de **50%** leur dépendance aux intermédiaires
- Porter la couverture sociale effective des artisans de **40%** à **70%** et leur dédier un **fonds de garantie** pour le crédit
- Instaurer l'obligation d'indiquer le **prix payé à l'artisan** sur les produits labellisés
- Lancer un programme national de **compagnonnage/artisans** destiné aux **NEET**

FAIRE DU MAROC UNE DESTINATION TOURISTIQUE DE PREMIER PLAN

- Porter le nombre de touristes de **20** à **30 millions** et augmenter de **50%** les recettes du secteur
- Augmenter de **200.000 lits** la capacité hôtelière du pays et de **30%** la durée moyenne de séjour au Maroc
- Augmenter la part du **tourisme rural, écologique et culturel**
- Accroître de **30%** le tourisme intérieur en adaptant l'offre touristique aux capacités financières des Marocains
- Former **50.000 professionnels du secteur**, mettre à niveau **2.000 établissements** et réhabiliter **15 médinas et Ksours**
- Conditionner le développement de la **capacité hôtelière** à des normes contraignantes de **sobriété hydrique et énergétique**

ÉRIGER L'ESS EN PILIER DE L'ÉCONOMIE MAROCAINE

- Doubler la **contribution de l'ESS** au **PIB** ainsi que le nombre de coopératives actives
- Créer un fonds d'amorçage ESS doté de **1 MMDH** sur **5 ans** et relever la garantie Tamwilcom à **80%** (plafond de **500.000 DH** et taux bonifié)
- Favoriser la création de **5.000 coopératives féminines** et lancer le programme « **Jeune Entrepreneur Solidaire** » pour **10.000 bénéficiaires**

Enveloppe additionnelle :
15 MMDH sur 5 ans

14 NUMÉRIQUE & IA : LEVIERS DE SOUVERAINETÉ ET DE TRANSFORMATION ÉCONOMIQUE

La transition numérique ne doit pas être une simple sous-traitance technologique. Nous affirmons le principe de la souveraineté numérique et estimons nécessaire d'interdire l'hébergement des données critiques (sécurité, état civil, dossiers médicaux, données fiscales) hors des frontières nationales.

MOTEUR DE CROISSANCE ET DE PRODUCTIVITÉ

- Porter la contribution du numérique de **5%** à **10%** du PIB
- Doubler le nombre d'emplois dans les métiers du numérique pour atteindre **300.000 emplois**
- Numériser **100% des services publics** prioritaires
- Créer des **plateformes nationales** de partage de données publiques sécurisées au service de l'innovation (open data)

SOUVERAINETÉ NUMÉRIQUE NATIONALE

- Atteindre **3.000 startups** numériques et former **100.000 agents publics** à l'usage des outils numériques
- Héberger **100% des données publiques** stratégiques sur des infrastructures nationales
- Construire dans les régions **3 data centers nationaux** de grande capacité alimentés par les énergies renouvelables
- Déployer un **cloud souverain** pour l'ensemble des administrations publiques

TRANSFORMATION SOCIALE ET ÉDUCATIVE

- Introduire l'**initiation aux bases** du numérique et de l'IA dans le système éducatif marocain
- Former **100.000 professionnels** aux métiers du numérique et de l'IA sur 5 ans
- Réduire de **50% les inégalités** d'accès aux ressources éducatives grâce au numérique
- Créer **3 pôles d'excellence régionaux** en IA et sciences des données, adossés aux universités et aux entreprises locales
- Créer des « **Smart douars** » en étendant la connectivité haut-débit aux zones rurales et enclavées

Enveloppe additionnelle :
26 MMDH sur 5 ans

AXE III

L’axe démocratique :

Pour un souffle démocratique nouveau, une moralisation de la vie publique, l’égalité, l'encouragement de la jeunesse, la promotion des droits des MRE et pour une vraie culture civique.

15 DÉMOCRATIE ET LUTTE CONTRE LA CORRUPTION, LE CONFLIT D'INTÉRÊT ET L'ENRICHISSEMENT ILLICITE

La promesse de la Constitution de 2011 a créé autant d'attentes que de déceptions : Des attentes pour la consécration juridique des bases d'un État de droit avancé. Des déceptions en raison du non-respect de l'esprit de la Constitution, du recul des libertés démocratiques et de la marginalisation des formations politiques historiques au profit de partis dits de l'Administration.

ÉTAT DE DROIT ET LIBERTÉS

- Élargir concrètement l'espace des **libertés publiques**, individuelles et collectives
- Agir pour la **libération des journalistes**, influenceurs, détenus du Hirak et jeunes de la **Gen-Z**
- Consacrer l'**indépendance des médias** publics et privés, ainsi que le **pluralisme** et le principe d'auto-régulation
- Réviser les dispositions ambiguës du **Code pénal** susceptibles de criminaliser l'expression d'opinion
- **Protéger nos enfants** contre la discrimination, l'exploitation sexuelle et dans l'espace numérique

OPÉRATIONNALISATION DES INSTANCES CONSTITUTIONNELLES

- Activer toutes les instances constitutionnelles **non opérationnelles** et garantir leur **indépendance** effective
- **Consolider le rôle** des instances de bonne gouvernance, de régulation, de protection des droits et d'accès à l'information
- **Renforcer les moyens** des instances de bonne gouvernance (ressources humaines spécialisées, systèmes d'information...)
- Systématiser la présentation par les instances constitutionnelles de **rapports d'activité annuels** et les soumettre au débat au **Parlement**

MORALISATION DE LA VIE PUBLIQUE

- Adopter une loi de moralisation de la vie publique qui renforce la **transparence**, la **prévention** et la **sanction**
- Supprimer l'exception prévue à l'**article 33 de la loi organique n°065-13** pour interdire totalement aux membres du gouvernement de conserver l'administration ou le contrôle effectif d'entreprises privées
- Rétablir et encadrer le **droit des associations** à ester en justice dans les cas liés au détournement des deniers publics
- Moraliser les élections par la mise en place d'une **task-force dédiée** à la lutte contre la fraude et la corruption électorales

Enveloppe additionnelle :
6 MMDH sur 5 ans

16 RÉFORME DE L'ÉTAT

Le PPS place la réforme de l'État au cœur de son programme afin d'appliquer pleinement les dispositions constitutionnelles régissant le partage des pouvoirs entre l'État et les collectivités locales et de remédier aux dysfonctionnements de l'administration, jugée lente, opaque et peu efficace dans l'application des politiques publiques.

DÉCENTRALISATION ET DÉCONCENTRATION

- Opérer une **décentralisation effective** des services de l'État en transférant les prérogatives et les moyens financiers et humains aux territoires
- Opérationnaliser la **régionalisation avancée**, dans la perspective de la mise en place du plan d'autonomie des provinces du Sud
- Mettre en œuvre la **déconcentration administrative**, en dotant les services déconcentrés de l'État de **moyens** humains, financiers et décisionnels **réels**
- Instaurer l'obligation de présenter au Parlement un **rapport annuel** sur l'état d'avancement de la régionalisation avancée et le soumettre au **débat public**

ADMINISTRATION AU SERVICE DU CITOYEN

- Réduire le délai moyen de **traitement des demandes administratives** courantes en généralisant les guichets uniques
- Porter le **taux de satisfaction des usagers** à l'égard des services administratifs publics à plus de **70%**
- Réaliser un « **choc de simplification** » pour transformer l'administration en un service public rapide, efficace, transparent et accessible à tous
- Déployer des **guichets uniques polyvalents**, physiques et numériques, dans toutes les préfectures et provinces

RESSOURCES HUMAINES ET TRANSFORMATION NUMÉRIQUE

- Rationaliser la **cartographie** des établissements et entreprises publics (audits, clarification des missions, fusions...)
- Accélérer la **dématérialisation** des services publics en visant **100%** des démarches administratives disponibles en ligne
- Assurer une **continuité de service** pour les **populations éloignées** du numérique, notamment en milieu rural
- Réformer l'École nationale supérieure d'administration **(ENSA)** et renouveler ses programmes de formation

Enveloppe additionnelle :
1 MMDH sur 5 ans

17 AMAZIGHITÉ : UNE QUESTION DE DÉMOCRATIE ET DE JUSTICE SOCIALE ET TERRITORIALE

L'amazighité dépasse la seule dimension culturelle : elle incarne un enjeu fondamental de démocratie, de dignité, et de justice sociale et territoriale.

OFFICIALISATION DE L'AMAZIGH

- Adopter les **textes d'application** de l'officialisation de l'amazigh et soumettre les administrations et institutions publiques à une obligation de résultats
- Réviser les **lois et règlements** incompatibles avec l'esprit de la Constitution de 2011 et incriminer les discriminations
- Imposer l'**utilisation de l'amazigh** en caractères tifinagh dans les panneaux administratifs, documents officiels, transports…
- Élargir et rationaliser la **commission de suivi de l'officialisation de la langue amazighe** en y associant les experts du mouvement amazigh

EFFECTIVITÉ DE L'AMAZIGHE

- Rendre obligatoire l'**enseignement de l'amazigh**
- Recruter et former des **enseignants en amazigh**, réviser les **programmes** et développer des **outils numériques** accessibles
- Garantir l'**usage de l'amazigh** dans l'administration, les hôpitaux, la justice, les services publics, les médias…
- Créer un **fonds national** destiné au financement du chantier amazigh et porter le budget du fonds de modernisation de l'administration à **5 MMDH par an**, avec une part dédiée à la **transition numérique** amazighe

JUSTICE TERRITORIALE ET CULTURELLE

- Appliquer le principe de **discrimination positive** au profit des territoires les plus fragiles où l'usage de l'amazigh est courant
- Réviser les lois relatives au **pastoralisme** et aux **espaces forestiers** afin de préserver les droits fonciers collectifs et les moyens de subsistance des populations locales
- Encourager la **création artistique et culturelle amazighe**, soutenir les productions intellectuelles et développer les filières universitaires et centres de recherche spécialisés
- Mettre en place un mécanisme permanent de **concertation** avec les associations amazighes et les acteurs de la société civile

Enveloppe additionnelle :
2 MMDH sur 5 ans

18 EGALITÉ : CONDITION INDISSOCIABLE DE L'ÉTAT DE DROIT ET DU DÉVELOPPEMENT

Nous érigeons l'égalité en principe fondamental de justice constitutionnelle entre les citoyens Et citoyennes. Tous les droits personnels, familiaux, politiques et économiques des femmes doivent être garantis.

AUTONOMISATION ÉCONOMIQUE

- **Réduire l'écart** entre le taux d'activité des femmes **(19 %)** et le taux d'activité national **(43%)**
- Garantir l'**égalité salariale** entre les femmes et les hommes à compétences égales, par des mécanismes contraignants de contrôle et de sanction
- Développer l'**entrepreneuriat féminin**, en puisant notamment dans le secteur informel, les coopératives et les zones rurales
- Reconnaître et valoriser le **travail domestique** accompli par les femmes au foyer

RÉFORMER LE CADRE JURIDIQUE

- Moderniser le **Code de la famille** pour mettre fin aux discriminations juridiques et consacrer l'égalité des droits entre époux
- Abolir définitivement le **mariage des mineures** et instaurer la **tutelle légale conjointe** des deux parents
- Avoir recours à **l'expertise génétique** (ADN) pour l'établissement de la filiation des enfants nés hors mariage
- Renforcer la **protection pénale des femmes** contre toutes les formes de violence
- Activer l'institution constitutionnelle de garantie de la **parité** et réviser le **Code du travail** pour en faire un outil d'égalité professionnelle

PARITÉ POLITIQUE, REPRÉSENTATIVITÉ ET PROTECTION SOCIALE

- Réformer les **lois électorales** pour garantir une **représentation féminine** effective à tous les niveaux de la décision publique
- Renforcer les **capacités de leadership des femmes** élues et candidates, et lutter contre toutes les formes de violence politique à leur encontre
- Assurer la **protection sociale des femmes** les plus vulnérables et leur intégration dans le tissu économique formel
- Faire obligation aux partis politiques de designer des têtes de liste féminines dans au moins une circonscription législative par région

Enveloppe additionnelle :
6 MMDH sur 5 ans

19 JEUNESSE : POTENTIEL, ÉPANOUISSEMENT ET PARTICIPATION POLITIQUE ET CITOYENNE

Face aux défis auxquels ils sont confrontés, liés au chômage, à l'exclusion sociale et au déficit d'opportunités culturelles et politiques, les jeunes sont au cœur du projet de société porté par le PPS. Ils en sont le sujet principal et l'acteur central. Le PPS propose une politique intégrée et territorialisée de la jeunesse, qui articule l'emploi, la formation, l'entrepreneuriat, la culture, le sport, la santé et la démocratie participative.

EMPLOI DÉCENT, ÉDUCATION DE QUALITÉ ET INITIATIVE ÉCONOMIQUE

- Réduire le **taux de chômage des 15-29 ans** de **10 points** sur la mandature, par une politique active de l'emploi ciblée et territorialisée
- Assurer à chaque jeune une **première expérience professionnelle** valorisante et certifiée
- Réduire le nombre de jeunes **NEET** par des **parcours d'insertion individualisés**
- Créer le **Fonds national de la jeunesse** pour le financement des programmes transversaux dédiés à la jeunesse

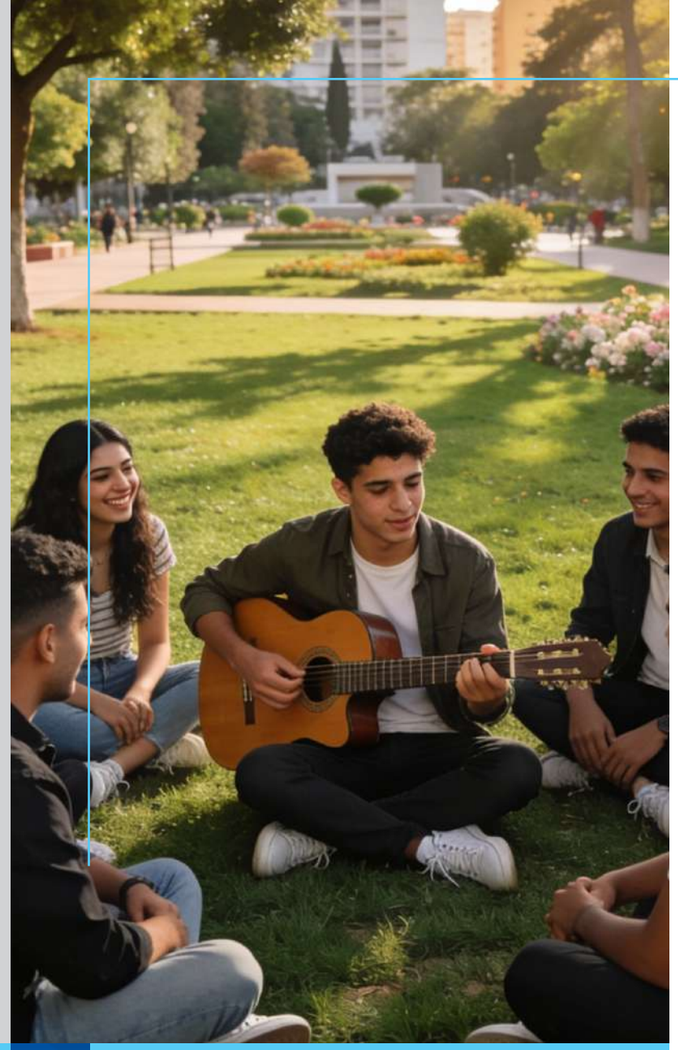

BIEN-ÊTRE, SANTÉ ET ÉPANOUISSEMENT

- Généraliser l'accès aux **infrastructures sportives** et aux **maisons de jeunesse** dans l'ensemble des communes
- Porter la pratique sportive régulière à **50 % des jeunes** et garantir **4 heures** d'éducation physique et sportive hebdomadaires dans tous les établissements publics
- Animer la vie culturelle dans les **maisons de jeunesse** en y créant des théâtres, mini-cinémas, studios, festivals…
- Instituer un **rapport annuel au Parlement** sur l'état de la jeunesse marocaine, à présenter au débat public
- Généraliser le **"Pass Loisirs Jeunes**e" donnant accès aux équipements sportifs, culturels, transports publics…

PARTICIPATION CITOYENNE, INCLUSION SOCIALE ET ENGAGEMENT POLITIQUE

- Institutionnaliser les mécanismes de **consultation** et de **participation** des jeunes dans l'élaboration des politiques publiques
- Activer le **Conseil consultatif de la jeunesse et de l'action associative** avec un mandat contraignant et des ressources effectives
- Promouvoir la **représentation des jeunes** dans les instances élues en instaurant des quotas
- Instituer un **Service civique national** volontaire et rémunéré pour les jeunes

Enveloppe additionnelle :
6 MMDH sur 5 ans

20 MRE : UNE COMPOSANTE À PART ENTIÈRE DE LA NATION, AU SERVICE DU PROJET NATIONAL

Les Marocains résidant à l'étranger ne sont pas de simples pourvoyeurs de devises, mais des citoyens à part entière, dotés des mêmes droits et obligations. Notre programme consacre leur rôle multidimensionnel dans le projet national.

DROITS, PATRIMOINE ET DIGNITÉ

- Sécuriser le **patrimoine foncier et successoral** des MRE et instaurer un **mécanisme d'opposition** conservatoire numérique
- Améliorer les conditions des **étudiants marocains à l'étranger** et enrayer la **fuite des cerveaux** du Maroc
- Défendre les **droits des MRE** dans les pays d'accueil en mobilisant activement la diplomatie marocaine
- Remplacer le régime d'admission temporaire de 6 mois par une « **Vignette admission prolongée** »

VALORISATION DES COMPÉTENCES

- Libérer et valoriser la **mobilité** des MRE et mettre en place le **guichet unique MRE** dans l'ensemble des administrations, établissements publics et collectivités locales
- Financer l'**entrepreneuriat** de la **3ème génération** pour permettre aux descendants de MRE d'accéder au crédit au Maroc
- Valoriser l'**expertise** de la **diaspora** en permettant à tout expert ou diplômé MRE de contribuer à l'économie nationale sans obligation de retour définitif
- Créer une « **licence d'exercice national** » avec un identifiant fiscal dédié au MRE

GOUVERNANCE ET REPRÉSENTATION POLITIQUE

- Doter les MRE d'un **ministère de plein exercice** dédié et restructurer les organes de représentation et de médiation
- Instaurer un **quota d'experts** issus de la diaspora dans les organes nommés des instances constitutionnelles
- Traduire dans les faits les **droits politiques de représentation directe** des MRE dans les instances élues nationales
- Organiser des **assises nationales biannuelles** et représentatives sur les MRE : bilan, perspectives et propositions

Enveloppe additionnelle :
5 MMDH sur 5 ans

21 CIVISME ET CITOYENNETÉ : ANCRER LE VIVRE-ENSEMBLE ET RECONSTRUIRE LA CONFIANCE DANS L'ESPACE PUBLIC

Le civisme recule dans l'espace public marocain : violence et harcèlement touchent 74% de nos espaces partagés, selon le rapport du CESE de décembre 2025. La voie publique, les transports et les services publics en sont devenus les premiers théâtres, sur fond d'impunité de fait et d'insécurité routière critique (10,5 décès pour 100.000 habitants). Avec la Coupe du monde 2030, le Maroc recevra le monde entier et ne peut se permettre de donner à voir ce déficit de civisme.

ANCRER LES VALEURS CIVIQUES DÈS L'ÉCOLE, DANS LA FAMILLE ET A LA MOSQUEE

- Intégrer une **heure hebdomadaire** d'éducation civique active dès le préscolaire dans tous les curricula
- Former **10.000 enseignants** à la pédagogie civique participative
- Créer un **service civique volontaire** national pour la jeunesse, articulant engagement collectif, sens du service et insertion sociale
- Renforcer le **rôle des mosquées**, du Conseil supérieur des oulémas et du ministère des Habous dans la promotion des comportements civiques

RÉHABILITER L'ESPACE PUBLIC ET FAIRE DE LA COUPE DU MONDE 2030 UN ACCÉLÉRATEUR CIVIQUE

Enveloppe additionnelle :
sans incidence budgétaire significative

METTRE FIN À L'IMPUNITÉ ET FAIRE RESPECTER LES RÈGLES COMMUNES

- Adopter un cadre normatif unifié des **sanctions administratives** civiques, intégrant des peines alternatives à caractère éducatif et réparateur (travaux d'intérêt général, formations civiques obligatoires)
- Simplifier les procédures : **procès-verbaux électroniques,** paiement en ligne des amendes
- Faire de la sécurité routière une priorité nationale, avec un objectif de réduction de **50%** de la mortalité à l'horizon 2031
- Renforcer la **police administrative** communale en moyens humains, formation et prérogatives, conformément à la loi organique 113.14

- Lancer un programme national de mise à niveau des **espaces publics** dans les **12 régions**, dans une logique de gestion partagée et d'appropriation collective
- Déployer des **outils numériques** de gestion urbaine citoyenne de signalement pour renforcer la réactivité des services publics
- Généraliser la **billetterie électronique** nominative et reconnaître officiellement les associations de supporters, avec droits et obligations de prévention de la violence
- Instituer un **Observatoire national du civisme** et instaurer des prix annuels récompensant les villes, collectivités, services publics et entreprises les plus exemplaires

AXE IV

L'axe géopolitique :

Le Maroc, un acteur régional souverain, promoteur de paix, attaché au respect du droit, au multilatéralisme et à un ordre international juste.

22 MAROC : ACTEUR RÉGIONAL ÉMERGENT, PROMOTEUR DE PAIX ET ATTACHÉ AU DROIT ET AU MULTILATÉRALISME

L'ordre mondial traverse une crise profonde marquée par l'instabilité géopolitique, le recul du droit international et la montée des rivalités entre grandes puissances. Les crises humanitaires, énergétiques, écologiques et sanitaires, viennent aggraver les incertitudes planétaires.

DÉVELOPPER LE SOFT POWER

- Doubler le **budget** du ministère des affaires étrangères en 5 ans et renforcer ses **ressources humaines** et ses **moyens d'action**
- Renforcer le positionnement du Maroc comme **acteur émergent et non-aligné**
- Consolider et renforcer les **partenariats traditionnels** (Union africaine, U.E., U.S.A., Conseil du Golfe, etc.)
- Développer des **partenariats** avec les **blocs alternatifs** (BRICS, Union du grand Maghreb, Communauté des États latino-américains, ASEAN...)

RENFORCER L'ANCRAGE AFRICAIN

- Soutenir l'**initiative Atlantique**, l'**initiative du Sahel** et le projet du **gazoduc Nigéria-Maroc**
- Développer une « **Offre Maroc** » dédiée aux pays partenaires africains et construite autour de plusieurs domaines de coopération
- Renforcer la **politique d'intégration** des ressortissants africains en situation régulière
- Accompagner par des **mesures d'encouragement** le retour des ressortissants africains en situation irrégulière au pays

DIPLOMATIE DE PAIX ET DE RESPONSABILITÉ DANS LE MONDE

- Affirmer l'attachement du Maroc au respect du **droit international**, au **multilatéralisme** et à la **coopération** entre les peuples
- Réaffirmer le soutien inconditionnel à la **cause palestinienne**
- Positionner le Maroc comme un acteur engagé et pionnier dans la lutte contre le **changement climatique**
- Consolider le réseau de la **diplomatie parallèle** (parlementaire, partisane, syndicale, culturelle, universitaire, entrepreneuriale et associative)

Enveloppe additionnelle :
16 MMDH sur 5 ans

23 COMMENT LE PROGRAMME EST FINANCÉ ?

Le PPS mobilisera environ **575 MMDH** de dépenses supplémentaires et environ **622 MMDH** de recettes supplémentaires **sur 5 ans**, pour un excédent budgétaire cumulé de **+47 MMDH.**

En MMDH	2027	2028	2029	2030	2031	Total
Rationalisation des dépenses fiscales	2,000	4,000	6,000	8,000	10,000	30,000
Lutte contre la fraude fiscale	1,125	2,425	3,925	5,425	6,725	19,625
Fiscalisation de la rente	5,000	5,350	5,725	6,125	6,554	28,754
Impôt sur le patrimoine non productif	3,200	3,300	4,600	4,900	6,400	22,400
Taxation des produits & activités nocifs	1,920	3,130	4,410	5,740	7,150	22,350
Recettes IS & IR	8,480	20,560	33,510	47,390	62,270	172,210
Autres mesures fiscales	2,000	2,200	2,500	2,800	3,200	12,700
Réduction du train de vie de l'Etat	2,500	2,600	2,700	2,800	2,900	13,500
Élasticité fiscale de l'économie	40,000	50,000	60,000	70,000	80,000	300,000
Total Recettes fiscales supplémentaires	66,225	93,565	123,370	153,180	185,199	621,539
Total Dépenses budgétaires supplémentaires	107,427	112,410	102,843	122,593	129,143	574,417
Solde budgétaire	-41,202	-18,845	+20,527	+30,587	+56,056	+47,122

24 CE QUE GAGNENT LES MAROCAINS AVEC LE PROGRAMME DE GOUVERNEMENT DU PPS

Si le PPS dirige le prochain Exécutif, voici les bénéfices que les Marocaines et les Marocains tireront du programme de gouvernement 2027–2031.

100 %
GOUVERNEMENT POLITIQUE
Gouvernement assumant toute ses responsabilités constitutionnelles
Ministres soumis à la reddition des comptes

0 Tolérance
MORALISATION DE LA VIE PUBLIQUE
Loi de moralisation
Déclaration obligatoire de patrimoine et d'intérêts
Lutte contre la corruption, les conflits d'intérêts et l'enrichissement illicite
reddition des comptes

1 million
EMPLOIS CRÉÉS
500.000 emplois industriels 150.000 emplois dans le numérique

165 MMDH
SANTÉ & ÉDUCATION
Dépenses supplémentaires
Recrutement de 135.000 fonctionnaires

+15 %
POUVOIR D'ACHAT
Hausse du SMIG, SMAG et des salaires des fonctionnaires
Indexation sur l'inflation

8,5 m
MAROCAINS COUVERTS PAR L'AMO
Généralisation effective de l'AMO

7500 DH/mois
BOUCLIER SOCIAL
Indemnité chômage portée à 7.500 DH/mois sur 12 mois

1.000 DH/MOIS
BOUCLIER SOCIAL
Pour les ménages en pauvreté multidimensionnelle

1.000 DH/enfant
BOUCLIER SOCIAL
d'allocation « rentrée scolaire »

Retraite minimale = SMIG
BOUCLIER SOCIAL
Des pensions de retraites alignées au minimum sur le SMIG

–150.000
DÉFICIT LOGEMENT
Déficit ramené de 350.000 à moins de 200.000 logements

+622 MMDH
RECETTES MOBILISÉES
Plus de 600 milliards de dirhams de recettes fiscales additionnelles
Justice fiscale et pression fiscale équitablement répartie

+47 MMDH
EXCÉDENT BUDGÉTAIRE CUMULÉ
Dépenses publiques supplémentaires de 575 MMDH
Stabilisation de la dette publique à 70% PIB

حزب التقدم والاشتراكية
ⴰⴽⴰⴱⴰⵔ ⵏ ⵓⴼⴰⵔⴰ ⴷ ⵜⵏⵎⵍⴰ
Parti du Progrès et du Socialisme

Scannez le code QR pour accéder à notre plateforme numérique :
www.nz3mo.pps.ma
Découvrez les dernières actualités du Parti du Progrès et du Socialisme, consultez son programme de gouvernement et découvrez ses candidates et ses candidats.

@PPS_officiel

Programme de gouvernement 2027–2031 — Version abrégée
Rabat, Septembre 2026.